

CAMPUS DES TALENTS

LES DIRECTIVES ANTICIPEES

Formatrice

Sophie PIBAROT-LAVANDIER Avocat

Objectifs

- Connaître le contexte des directives anticipées
- Appréhender les Directives anticipées dans le cadre de la réglementation de la fin de vie
- Connaître la réglementation des directives anticipée : définition, contenu, rédaction, modification, condition de conservation, accessibilité
- Opposabilité des directives anticipées.

Contenu

Contexte des directives anticipées

- Les lois relatives à la fin de vie
- Loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé du 4 mars 2002
- Loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades en fin de vie
- Loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des personnes en fin de vie
- Evolutions législatives et propositions de loi depuis 2017.

Notion de directives anticipées

- Définition et périmètre juridique
- Expression de la volonté
- Place des directives anticipées / personne de confiance

Validité des Directives anticipées :

- Rédaction
- Contenu
- Modifications

Connaissance et conservation des directives anticipées

- Conditions de conservation
- Accessibilité

L'exploitation des directives anticipées

- La Décision médicale
- L'écartement des Directives anticipées par le médecin : décision du Conseil Constitutionnel du 10 novembre 2022

Modalité d'évaluation

- La présence à l'ensemble des modules est obligatoire
- Contrôle des connaissances théoriques via un QCM à l'entrée et à l'issue de la formation construit à partir des objectifs pédagogiques

9,1/10

C'est la note de satisfaction
attribuée par les apprenants en 2023 sur
cette formation

Remis à l'apprenant

En début de formation

Livret d'accueil, planning de la formation, fiche programme.

En fin de formation

Support papier du contenu de la formation,
QCM d'évaluation corrigé.

Moyens pédagogiques

- Brainstorming, tables rondes, cours magistral

Pré-requis

- Travailler dans un établissement de santé

Public

- À destination de tout public travaillant en établissement de santé

Durée

3,5 heures
soit 0,5 jour

Horaires

A définir

Lieu du stage

(si organisation inter)
Campus des Talents
d'Aésio Santé
60, rue Robespierre
42100
Saint-Etienne

Groupe

De 6 à 12

Tarifs

Groupe : nous
consulter

Conditions de maintien

Un minimum de 6 participants est requis pour le maintien d'une session inter-établissement. L'annulation de la session se fera 10 jours avant son commencement si les conditions ne sont pas remplies. Le Campus des Talents dispose de locaux permettant d'accueillir les personnes à mobilité réduite. . Si vous avez besoin d'un aménagement contactez nous pour sa mise en place.

